

MEETING MINUTES

Compte rendu réunion :	Concertation régionale Louvain		
Date de la réunion	14/09/2017		
Réf. :	meeting minutes - draft		
Compte rendu rédigé par :	Maarten Van Cauwenberghe	Le :	14/09/2017

Entreprise/ Organisation :	Nom :	Présents
AGD&A	Sophany Ramaen	Excusée
AGD&A	Bart Vleugels	Excusé
AGD&A	Sandy De Prins	X
AGD&A	Karolien Landsheer	X
AGD&A	Patrick Jodlowski	Excusé
AGD&A	Dorothy Cardoen	X
AGD&A	Sven Spreutels	X
AGD&A	Steve De Rook	X
ACB	Geert Keirens	Excusé
ACB	Alain De Heldt	Excusé
WFS	Stijn Op De Beeck	X
Swissport Cargo Services	Mathieu Sérafimoff	X
Brussels Airport Company	Marc Bogaerts	X
BAFI	Christian Van Humbeeck	X
Adelantex	Eric Huenaerts	X
Dakosy	Tony Bennett	X
DHL Aviation	Gerrit De Sterck	Excusé
DHL Global Forwarding	Frederik Verdickt	Excusé
Landmark Global	Richard Revyn	Excusé
Kuehne + Nagel	Peter Goossens	Excusé
Aviapartner	Paul Van Den Bulck	Excusé
BDP international	Bart Mariën	Excusé
Prochaines réunions : <ul style="list-style-type: none">- Concertation régionale : 17/11 10h-12h MR 5- ACB Groupe de travail Douane : 11/10 10h-12h MR 2		

1. Introduction

Le but de cette réunion était principalement de fournir une mise à jour des points d'action déjà définis : qu'est-ce qui a déjà été réalisé et quels sont les étapes suivantes.

2. Mise à jour des points d'action

Sortie de marchandises

ECS - Export Control System

Afin de poursuivre la préparation d'ECS-II, l'envoi électronique des IE507 dans PLDA est devenu obligatoire à partir du 01/07/2017, avec une phase transitoire jusqu'au 01/09/17.

L'industrie s'est préparée à respecter cette obligation : Seules 7 agences ont introduit une demande auprès de l'AGDA pour reporter la date butoir, vu qu'elles ne peuvent pas satisfaire à cette obligation dans le délai requis.

Vingt-neuf agences sont intéressées concrètement par la connexion supplémentaire éventuelle à BRUcloud pour accélérer l'apurement des déclarations à l'exportation, dont 14 connexions sont entre-temps complètement opérationnelles.

Les étapes suivantes pour implémenter l'ECS doivent être poursuivies par le biais de la Concertation régionale et du Forum National.

Action :	Responsable	Délai
Vérifier si toutes les agences ont entre-temps envoyé effectivement le charge report via PLDA.	AGD&A Dorothy Cardoen & Klara Pasgang	17/11/2017

Marchandises introduites : Comptabilité marchandises DSDT

Corrections de la procédure/amélioration du manifeste

Une proposition a déjà été faite pour simplifier la procédure, ce qui a été poursuivi au niveau interne par le service comptabilité marchandises, en introduisant une réclamation contre la possibilité de déclaration sur l'honneur. Quoiqu'il en soit, un certain nombre de points problématiques ont entre-temps été résolus grâce à l'assouplissement de l'administration de la preuve.

Action :	Responsable	Délai
Planifier une réunion à part pour assurer le suivi de cette proposition avec une mise à jour lors de la prochaine concertation régionale.	AGD&A Sven Spreutels ACB : Stijn Op De Beeck	17/11/2017

Fréquence des listings de non-apurement

À l'heure actuelle, des listings d'envois non apurés sont transmis mensuellement ; la problématique en la matière est que ceux-ci sont souvent communiqués en dernière minute avant le délai effectif d'apurement. La communauté du fret aérien a fait la proposition de pouvoir recevoir des listings tous les 10 jours, de sorte que les envois non apurés puissent être suivis plus rapidement et que les dossiers puissent être évités au bureau.

Action :	Responsable	Délai
À reprendre dans le Forum National GT marchandises introduites avec une mise à jour lors de la concertation régionale	Stijn Op De Beeck	17/11/2017

Délais pendant lesquels les DDT peuvent être faites

Des accords clairs doivent être pris sur les délais, après quoi l'on vérifie la fréquence des listings de non-apurement, vu que tout est lié.

La communauté du fret aérien a d'ores et déjà proposé de maintenir les délais actuels et de ne pas les écourter :

Expédition des envois : jusqu'à 5 jours après l'arrivée

Correction des envois : jusqu'à 20 jours après l'arrivée

Apurement des envois : jusqu'à 90 jours après l'arrivée

Action :	Responsable	Délai
À reprendre dans le Forum National GT marchandises introduites avec une mise à jour lors de la concertation régionale	Stijn Op De Beeck	17/11/2017

Avis dossier clôturé

Les opérateurs souhaitent obtenir une vue d'ensemble des dossiers en cours, de manière à voir plus rapidement quels dossiers doivent encore être clôturés : Pour les « nouveaux dossiers » (à partir de?), des avis sont envoyés automatiquement. Le manque de clarté concerne surtout les dossiers plus anciens pour lesquels il n'est pas toujours clair s'ils sont encore en cours ou s'ils sont déjà clôturés, c'est la raison pour laquelle on se demande si c'est possible d'obtenir une vue d'ensemble des dossiers ?

Action :	Responsable	Délai
La douane examine en interne ce qui est techniquement possible au niveau IT, la mise à jour suivra lors de la prochaine concertation régionale.	Sven Spreutels & Steve De Roock.	17/11/2017

E-commerce

E-commerce

Au sein du Forum National, le groupe de travail E-commerce a été créé en vue de cartographier les différents modèles business e-commerce national et d'analyser l'impact pour la Douane. L'industrie du fret aérien a exprimé les attentes relatives au traitement des envois e-commerce et les a formulées dans un dossier qui sert d'input pour le fonctionnement ultérieur du groupe de travail E-commerce national.

Le groupe de travail e-commerce a fait une proposition qui a été évaluée au cours de la concertation régionale, et est à présent reprise au niveau du Forum National.

Il faut remarquer ici qu'il est nécessaire d'implémenter une même réglementation e-commerce pour tous les aéroports belges.

Transit : Transport routier

Transport routier en remplacement du transport aérien

La réglementation belge ne permet ce transport routier en remplacement du transport aérien qu'entre manutentionnaires agréés et pas pour tous les transports entre aéroports comme c'est par contre le cas dans d'autres États membres européens. La douane a besoin d'un dossier reprenant des exemples en la matière, qui pourra ensuite être repris en interne par l'AGD&A et discuté au sein de la plateforme douanière européenne ICARUS. Dès lors la douane attend les exemples nécessaires du commerce.

Action :	Responsable	Délai
Poursuivre la composition du dossier : fournir des exemples	ACB – Stijn Op De Beeck	30/09/2017
Reprendre au sein d'ICARUS	AGD&A – Sandy De Prins	(15)/10/2017

Transit : Procédure d'urgence planifiée

Entretien périodique : raccourcissement

La proposition de raccourcir l'entretien périodique est transmise par la BCA - Belgian Courier Association et est traitée pour le moment par la FEB – la Fédération des Entreprises de Belgique. Lors de cette réunion, il n'y avait pas encore de mises à jour mentionnées, mais elles seront reprises lors de la prochaine réunion.

Divers

Nouvelles procédures

La concertation sur le changement des procédures est reprise dans la concertation régionale. Poursuite de la concertation avec l'industrie sur le lancement de nouvelles procédures lorsqu'elles sont d'application.

Forum National

La participation ultérieure de l'industrie du fret aérien aux différents groupes de travail nationaux au sein du Forum National fait l'objet d'un suivi de la part d'ACB, qui l'encourage. Les personnes intéressées qui souhaitent prendre part aux groupes de travail nationaux peuvent se faire connaître via l'adresse e-mail sophany.ramaen@minfin.fed.be

Trade facilitation

Les autorités douanières sont toujours disposées à offrir un soutien lors de contacts avec l'étranger ayant pour but d'attirer de nouveaux flux de marchandises. Elles ont notamment de bonnes relations avec la Chine, mais la Douane veut également offrir son soutien à l'approche d'autres pays.

Interaction groupes de travail ACB

La Douane reste concernée par le fonctionnement du groupe de travail ACB : Les différents services douaniers peuvent participer aux réunions du groupe de travail ACB, sur invitation, lorsqu'un input est nécessaire/souhaitable.

Vols avec cargaison pour plus d'1 manutentionnaire

Il arrive de plus en plus souvent qu'il y ait des vols pour lesquels il y a d'une part plusieurs numéros de vol et d'autre part plusieurs titulaires de manifeste pour les mêmes numéros de vol.

Cela peut entraîner des problèmes en ce qui concerne l'envoi des avis ENS, ainsi que pour le « comptage » par le service comptabilité marchandises. En tant que communauté, nous devons envisager le problème de façon stratégique, parce que cette situation ne sera pas tenable à long terme. L'on a suggéré l'idée d'analyser le processus du port maritime, parce que là aussi l'on est face à une situation similaire dont le suivi est assuré facilement et n'entraîne pas en soi de problèmes. À reprendre avec M. Jan Van Wesemael.